



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun

INSTANCE NATIONALE DE CONCERTATION AT/MP

UCANSS / DRP

20/04/2023

SOMMAIRE

01

PRÉPARATION COG 2023-2027

02

CONTINUITÉ COG 2018-2022 ET ACTIVITÉ DU RÉSEAU
EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

03

ASSOCIATION DU RÉSEAU AUX TRAVAUX DE REFONTE DE SNTRP

04

POINT DE SITUATION SUR LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET
L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE RISQUES PROFESSIONNELS

01

PRÉPARATION COG 2023-2027

ACTUALITÉS DE LA BRANCHE AT/MP

- Actualités PLFSS rectificatif portant des dispositions impactant la branche AT:
 - relatives au C2P (promotion/contrôle/nouvel usage)
 - création d'un fonds de prévention de l'usure professionnelle
 - mutualisation du coût des maladies professionnelles à effet différé
 - une baisse de cotisations AT/MP (vs une augmentation de cotisations retraite)
- Un calendrier COG AT/MP soumis à cette actualité
 - Des dispositions transitoires en termes de moyens (budget à 80%, des dérogations accordées au gel des recrutements)
 - De la visibilité donnée sur les orientations 2023 pour le réseau AT/MP

02

CONTINUITÉ COG 2018-2022 ET ACTIVITÉ DU RÉSEAU EN MATIÈRE DE PRÉVENTION

TMS PROS – STRATÉGIE NATIONALE 2023

- Continuer la Saison 2 avec :
 - L'accompagnement prioritaire des établissements non-inscrits (1088)
 - L'intégration de l'action « absentéisme atypique en entreprise »
 - La poursuite de l'accompagnement des Grands comptes
- Adapter les modalités d'accompagnement des EPHAD
- Agir en direction des établissements ayant atteints l'étape 4

1 groupe de travail avec le réseau
Analyse des étab en E4

RC PROS - STRATÉGIE NATIONALE 2023

- Continuer la Saison 1 avec :
 - L'accompagnement prioritaire des établissements n'ayant pas démarré le programme (514 établissements « E0 »)
 - La poursuite de l'accompagnement des enseignes « multi établissements »
- Qualifier le du ciblage 2018-2022 (échéance: septembre 2023)
 - Déterminer les maintiens et les sorties du ciblage
- Capitaliser
 - Mise à jour des points de repères (juin 2023) et des webinaires sectoriels (juin 2023)
 - Création de nouveaux parcours sectoriels (novembre 2023)
 - Création de nouvelles subventions « Captage » (mars 2023)

2 groupes de travail
Sur les parcours sectoriels
Sur les cahiers des charges
des subventions

APPROCHE SECTORIELLE BTP -STRATÉGIE NATIONALE 2023

- Continuer la stratégie de l'action vers les MOA :
 - Accompagner les MOA en phase conception pour intégration des « Thèmes Opérationnels Prioritaires » dans les dossiers de consultation des entreprises (DCE) puis dans les marchés de travaux (CCAP, CCTP...)
 - Accompagner les MOA et les entreprises en phase réalisation pour s'assurer du respect des engagements pris par le MOA et contrôler la mise en œuvre des mesures prévues par les entreprises
- Cibler les MOA sur deux priorités: les donneurs d'ordres publics (collectivités locales et bailleurs sociaux) et les maisons individuelles
- 500 nouvelles opérations, concernant 300 MOA distincts
 - Selon la répartition entre caisses identique à celle de la COG 2018/2022

APPROCHE SECTORIELLE EHPAD – PHASE D'EXPÉRIMENTATION 2023

- Les constats réalisés (réunions réseau, moratoire, rapport d'évaluation) dans le cadre du programme TMS Pros de la COG 2018-2022 sur le secteur médico-social conduisent à expérimenter un outil de prise en compte de la maturité en prévention pour acquérir un socle de prévention
 - Création d'une grille analyse et d'évolution de la maturité
 - Création d'un applicatif de suivi de la démarche « socle de prévention »
 - Accompagnement d'une liste d'Ehpad (issus de Tms pros) selon ce socle de prévention
- Les établissements répondant aux critères de maturité en prévention à l'issue des phases d'accompagnement seront réintégrés au ciblage du programme TMS Pros de la future COG.

1 groupe de travail avec le réseau

Création de la grille de maturité et des éléments du socle de prévention

PRÉPARATION DES ACTIVITÉS DE LA FUTURE COG – GROUPES DE TRAVAIL AVEC LE RÉSEAU

- **Poursuite programme TMS pros**
- **Poursuite programme RC pros**
 - 1 groupe de travail sur le ciblage des polluants
- **Création d'un programme sur les accidents du travail**
 - 2 groupes de travail: 1 sur les accidents mortels, 1 sur les AT particuliers (malaises) et les chutes
- **Création d'un programme relatif aux risques psycho sociaux**
 - 3 groupes de travail: 1 sur le ciblage, un sur l'offre de prévention, une l'offre de formation externe
- **Poursuite de l'approche sectorielle relative au BTP**
 - 4 groupes de travail: 1 sur l'analyse des données, 1 sur l'applicatif de reporting, 2 sur les « TOP » démolition et travaux publics
- **Création d'une approche sectorielle SMS**
 - 1 groupe de travail sur les services d'aides à domicile (création de la grille de maturité)
- **Création d'une approche sectorielle intérim**
 - 1 groupe de travail
- **Création d'une action sur le risque routier**
 - 2 groupes de travail

03

ASSOCIATION DU RÉSEAU AUX TRAVAUX DE REFONTE DE SNTRP

PROPOSITION D'ÉVOLUTION DU SI TARIFICATION

. Recensement auprès du réseau tarification sur le second semestre 2022 des projets SI attendus :

- **Nouveaux services aux entreprises** : dématérialisation des demandes de TFSNA, simulateurs de taux de cotisation
- **Automatisation de traitements** : pré alimentation des créations de SE (matrice classement), imputation automatique des DAT, codification automatique des DAT (ADIA)
- **Intégration de nouvelles données et sécurisation** : transmission des données MP de la réparation, intégration dans SNTRP des requêtes de fiabilisation et des contrôles PCSAC / PCSO)
- **Intégration de données de pilotage** : remontée des tableaux de bord / instancier Cassiopée, tableaux de bord GED régionaux et nationaux, outil de supervision nationale
- **Relation avec les entreprises** : données de contact (mail, téléphone..) des entreprises, simplification et homogénéisation des courriers

TRAVAUX D'ERGONOMIE SNTRP

- . SNTRP est aujourd'hui un outil national, sécurisé et robuste, mais avec des irritants sur l'ergonomie interne. **Des pistes d'amélioration ont été remontées par les agents :**
 - copier- coller de données,
 - récupérations de données déjà présentes,
 - ouverture de plusieurs dossiers,
 - révision des instancier,
- . De nouveaux cadres techniques (webisation) sont attendus en 2024, et vont permettre plus de souplesse.
- . **Des ateliers d'ergonomie seront menés à partir de fin 2023 / début 2024 avec un panel d'agents de tarification issus des caisses, les MOA / MOE et des ergonomes.**

04

ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET ORGANISATION EN MATIÈRE DE RISQUES PROFESSIONNELS EN CARSAT

LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE EN MATIERE DE PRÉVENTION : IF

- Mise en place d'un plan de contrôle interne sur les subventions prévention TPE (6000 attribuées en 2022 pour montant de 47 M€) avec volet fraude consistant en un contrôle sur échantillon de 20% de dossiers, résultats attendus en mars => 4 fraudes déjà signalées pour un montant de préjudice supérieur à 100 000€
- Contrôle exhaustif en cours par la DRP sur les subvention TI (700 accordée en 2022 pour un montant de 822k€) ciblant notamment les usurpations d'identités. Les contrôles sont en cours, les cas avérés donneront lieu à dépôt de plainte pénale par la CNAM.
- Pour les subventions TPE comme TI pour 2023 : mise en place de mesures de prévention lors de la demande notamment :
 - ✓ Pièce d'identité demandée ;
 - ✓ Relevé de compte bancaire avec paiement au fournisseur apparent ;
 - ✓ Exigence d'une durée de conservation minimale du matériel ;
 - ✓ Sub TPE : plus de mention du circuit papier sur le site et contrôle exhaustif des demandes hors outil de réservation en ligne ou RIB étranger ;
 - ✓ SPTPE TI : LR à paraître avec contact téléphonique du TI si présentation d'un RIB étranger ou d'une néo banque

TARIFICATION

- Détection de situations d'optimisations / fraudes d'entreprises pour payer moins de cotisations AT/MP. Des requêtes de ciblage en cours d'élaboration destinées à détecter les cas :
 - de fausse déclaration sur le lieu des AT ou sur le risque AT/TR ;
 - de déplacement artificiel de sa masse salariale ;
 - de fermeture / réouverture d'établissement avec fausse déclaration sur la reprise d'activité ;
- Une pénalité financière déjà prononcée par la CRAMIF pour des fausses déclarations par un établissement
- Des tests de requêtes nationales sur le sujet de la sous-déclaration en cours d'analyse avec un signalement prévu pour test sur un protocole d'investigations

EXPERIMENTATION D'UNE DELEGATION DE GESTION DES DOSSIERS FRAUDE A LA CRAMIF

En partenariat avec la DDAFF et l'accord des directions de CARSAT, la DRP/CRAMIF mettent en place une organisation centralisée à la CRAMIF de la gestion des dossiers fraude.

L'expérimentation sera lancée par LR début avril.

Signature de la convention avec la CRAMIF en septembre :

- Processus « Tarification », « Prévention AT/MP » et « C2P » ;
- La détection de ces fraudes relève des CARSAT/CGSS et sera complétée de ciblage opérés par la Cnam avec la CRAMIF concernant notamment la tarification ;
- **Les dossiers actuellement en cours sont également concernés ;**

EXPERIMENTATION D'UNE DELEGATION DE GESTION DES DOSSIERS FRAUDE A LA CRAMIF EN 2023

